



G.S.N.S.P.V. - Syndicat des sapeurs pompiers volontaires



COMMUNIQUE

L'absence de représentants syndicaux de sapeurs-pompiers volontaires dans les travaux du Beauvau de la sécurité civile : une source inévitable de suspicion

L'exclusion des syndicats de sapeurs-pompiers volontaires des discussions du Beauvau de la sécurité civile, lancé par le ministère de l'Intérieur, soulève des préoccupations légitimes. Cette absence risque de ternir la crédibilité des travaux et de susciter des suspicions sur la légitimité et l'exhaustivité des décisions qui en découleront.

Voici pourquoi cette situation est problématique et pourquoi elle est perçue comme biaisée :

1. Une omission majeure dans la représentation des acteurs de terrain

Un acteur central écarté des discussions

Les sapeurs-pompiers volontaires représentent 79% des effectifs des Services d'Incendie et de Secours (SIS) en France et réalisent près de 70% des interventions sur le territoire. Écarter leurs représentants revient à ignorer une majorité des intervenants sur le terrain. Cela soulève des doutes sur la capacité des travaux à refléter fidèlement la réalité opérationnelle des SIS.

Un déséquilibre dans les perspectives étudiées

Les pompiers salariés et volontaires ont des statuts, des contraintes et des attentes distincts. En l'absence des représentants syndicaux de volontaires, les travaux risquent de refléter uniquement les préoccupations des salariés, créant ainsi une vision partielle des

problématiques. Les décisions qui en découlent pourraient être perçues comme inadaptées ou partiales.

2. Une légitimité fragilisée par un processus décisionnel cloisonné

Manque de transparence

Le processus de réflexion et de décision mené sans la participation d'une majorité d'acteurs opérationnels peut être perçu comme opaque. Les syndicats de volontaires pourraient légitimement se demander si leurs besoins et contraintes ont été volontairement écartés pour favoriser des agendas spécifiques.

Suspicion d'agendas cachés

L'exclusion des volontaires alimente l'idée que les conclusions du Beauvau pourraient être orientées en faveur des revendications des pompiers salariés, souvent mieux représentés dans les cercles de décision. Cela renforce l'idée d'un déséquilibre dans les arbitrages à venir, notamment sur des sujets sensibles comme les budgets des SDIS, la place des volontaires dans les organisations, les interventions ou les indemnités. Le statut des sapeurs-pompiers volontaires devant être évoqué dans le programme de ce Beauvau, il ne peut se faire sans cette représentativité.

3. Un risque accru de contestation et de désengagement

Rejet des conclusions par les volontaires

Les décisions prises lors du Beauvau pourraient être contestées par les syndicats de pompiers volontaires qui se sentiront exclus. Cela pourrait entraîner une opposition active aux réformes proposées, créant des divisions au sein des SIS et affaiblissant l'unité indispensable face aux crises.

Perte de motivation des volontaires

L'exclusion des volontaires des débats nationaux renforce leur sentiment d'être une "variable d'ajustement" budgétaire et organisationnelle. Cela pourrait accentuer leur désengagement, déjà préoccupant face à la baisse des effectifs volontaires. Les contraintes locales sont de plus en plus fortes, le signal de la reconnaissance doit venir du gouvernement !

4. Une incohérence face à l'approche collaborative attendue

Contradiction avec les principes de la sécurité civile

Le modèle de sécurité civile français repose sur une approche collaborative entre professionnels et volontaires. En excluant ces derniers, le Beauvau adopte une logique qui semble contraire aux principes mêmes de ce modèle, affaiblissant ainsi la portée et la légitimité de ses conclusions.

Défiance envers le ministère de l'Intérieur

L'absence de dialogue avec les volontaires pourrait être interprétée comme un manque de considération de la part du ministère de l'Intérieur. Cela risque de détériorer les

relations entre les volontaires et les décideurs, créant un climat de méfiance préjudiciable à la mise en œuvre des réformes.

Des travaux entachés de suspicion et d'incomplétude

L'exclusion des organisations syndicales de sapeurs pompiers volontaires des travaux du Beauvau de la sécurité civile affaiblit la légitimité des réformes envisagées. Elle risque d'alimenter des accusations de partialité, de compromettre l'adhésion des volontaires aux décisions prises et de creuser les divisions entre salariés et volontaires.

Pour garantir la pertinence et l'équité des réformes, il est impératif d'intégrer les représentants des volontaires dans les discussions. Leur contribution est essentielle pour construire une sécurité civile adaptée aux réalités du terrain et maintenir la confiance de tous les acteurs impliqués.

Le Groupement Syndical National des Sapeurs-Pompiers Volontaires : GSNSPV

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux pour plus d'actualités et de mises à jour !

Pour défendre les intérêts des sapeurs-pompiers volontaires !

Adhérez et faites adhérer au syndicat, rejoignez-nous et invitez vos collègues volontaires à nous suivre sur les réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn).

